

Mail reçu le 29/09/2022 à 11h23

Habitant à Arcachon près de l'épi Legallais , je donne un avis très favorable au réensablement de la plage . Celui ci est indispensable au maintien de la promenade du front de mer et de l'extrémité Ouest de la Grande Plage d'Arcachon .
Les derniers réensablements effectués ont été une réussite , mais doivent être renouvelés à intervalle plus ou moins réguliers .

Bernard Prolongeau